

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 2

Rubrik: Rubrique jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Une orange
pour les enfants...»
«Une soupe
pour les réfugiés...»

Jeune et bénévole: encore compatible?

Par James Christe

Depuis quelques années, l'appel à la générosité du public semble avoir trouvé une nouvelle formulation. Cela correspond, en fait, à un certain changement dans les mentalités. Pendant longtemps, on donnait volontiers de l'argent pour une institution... pour la Croix-Rouge par exemple, à charge pour elle de l'affecter aux besoins qu'elle jugerait primordiaux. Avec l'arrivée de l'actualité au cœur même des familles par l'intermédiaire de la radio et de la télévision, véritable fenêtre ouverte sur le monde et sur ce qui s'y passe, chacun a maintenant la possibilité d'être informé de plus en plus rapidement et de se faire une opinion immédiate. Les affamés du tiers monde? Il les a vus, il les connaît! C'est pour eux qu'il est prêt à ouvrir son porte-monnaie... et non plus pour l'institution qui, très souvent (certains disent même trop souvent), reste un intermédiaire indispensable.

Les agences de marketing à but social, qui se sont développées depuis quelques années dans les pays industrialisés, nous fourniraient certainement des statistiques intéressantes sur l'âge et le «profil» des donateurs de notre pays: adultes et gagnant bien leur vie...

Ce que les données statistiques ne disent jamais, c'est «l'obole de la veuve» ou le visage radieux de ce jeune d'une quinzaine d'années qui a mis discrètement son franc dans la «crousille» lors de la récente vente du mimosa!

Mais la plupart des jeunes que je rencontre ne veulent pas donner simplement de l'argent. Ils aspirent à un engagement personnel, à un réel bénévolat. Ils veulent faire quelque chose pour d'autres sans attendre de réponse matérielle, seulement parfois un sentiment de bonheur d'avoir apporté quelque chose.

Deux semaines, 24 heures sur 24, sans argent de poche

Les camps d'Amitié de la Croix-Rouge Jeunesse, c'est

l'exemple vécu de la disponibilité des jeunes bénévoles, qui acceptent de passer deux semaines de vie en commun avec des jeunes handicapés, sans même toucher un argent de poche. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les jeunes bénévoles prennent en charge tous les aspects de la vie quotidienne: les soins – sous la responsabilité d'une personne compétente – les repas que l'on partage, les activités de loisirs ou l'étude du milieu.

«Toujours là pour un coup de main» disait l'un d'eux. Mais... qui aide l'autre? L'important n'est pas de dépasser les autres, mais de se surpasser soi-même et d'aider l'autre à se surpasser lui-même, tout en acceptant que l'autre soit différent.

Cette formule du bénévolat dans les camps d'Amitié Croix-Rouge Jeunesse a, jusqu'à présent, convaincu un nombre de jeunes suffisant pour répondre aux besoins et a permis d'organiser près de 25 camps en quelque huit années. Logement et nourriture, ainsi que frais d'activités, de formation et de déplacements sont, bien entendu, pris en

charge par la Croix-Rouge Jeunesse. Par contre, d'autres associations de jeunesse offrent à leurs moniteurs de colonies de vacances un argent de poche correspondant en moyenne à Fr. 20.– par jour.

Le bénévolat? C'est l'affaire de tous!

«La Croix-Rouge est une institution de secours volontaire et désintéressé.»

Ainsi se définit le caractère bénévole, un des sept principes fondamentaux dans la charte de la grande organisation humanitaire, active dans plus de 130 pays. Pour permettre aux enseignants de divers degrés de faire connaître à leurs élèves plus particulièrement les notions d'humanité, d'impartialité, de neutralité et de bénévolat, une série de leçons types a été préparée lors d'un séminaire européen, tenu à St-Légier en 1979.

D'un exemple de débat proposé à des élèves de classes terminales, j'extrai ces quelques questions qui méritent, pour le moins, un instant de réflexion:

- quand est-on bénévole?
- pourquoi est-on bénévole?

- le bénévolat:
 - est-ce un état d'esprit?
 - est-ce un second métier?
 - est-ce le don total de soi-même?
 - est-il nécessaire d'être formé pour être bénévole?
 - le bénévole est-il un amateur? (même au sens préjoratif du terme)
 - quelles sont les limites du bénévolat?
 - le bénévole peut-il ou doit-il être dédommagé?
 - à notre époque, peut-on se permettre d'être bénévole?
 - le bénévole est-il un être exceptionnel?
 - le bénévole a-t-il une image de marque aux yeux du public?
 - le bénévole peut-il remettre en cause ce qu'il fait?
 - et moi, puis-je être bénévole?
 - quel est l'avenir du bénévolat?
 - comment serait le monde sans bénévoles?

Dans chaque pays, la Croix-Rouge propose différents champs d'activités à des jeunes ou moins jeunes.

En conclusion, une dernière question: «Et la Croix-Rouge sans bénévoles?» □

Les jeunes pour les jeunes! Vente du mimosa du bonheur en faveur des enfants et des jeunes défavorisés de notre pays.

(Photo CRJ/J. Christe)

